

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU**  
**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
**VILLE D'AUBIN**

\*\*\*\*\*

**SEANCE DU 12 DECEMBRE 2023**

Date de la convocation : 05/12/2023

\*\*\*\*\*

Le douze décembre deux mil vingt-trois, à 15 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'AUBIN s'est assemblé à la salle du conseil municipal de la Mairie d'Aubin, sous la présidence de Monsieur Michel BAERT, Président du C.C.A.S.

Étaient présents (10) : M. Michel BAERT, M. Serge BOSCUS, Mme Christine DELPOUVE, M. Bernard FABRE, Mme Karine FABRE, Mme Michèle JOSEPH-EDMOND, M. Jean-Claude LONCKE, Mme Hélène SOLIS, Mme Christine TEULIER, Mme Laurianne VINCENT.

Procurations(s) (4) : De Mme Magali GARRIC à Mme Laurianne VINCENT  
De Mme Brigitte RODRIGUEZ à Mme Christine DELPOUVE  
De M. Bernard SOUVERAIN à M. Michel BAERT  
De Mme Maryline SALVAN à M. Bernard FABRE

Absent(s) et excusé(s) (4) : M. Patrick LAUMOND

Était(ent) présent(s) au titre du service : Émilie BEC

Secrétaire de la séance : Émilie BEC

\*\*\*\*\*

*Nombre de membres : 17*

*Membres en exercice : 15*

*Membres présents : 10*

*Membres ayant donné procuration : 4*

*Votants : 14*

\*\*\*\*\*

**DELIBERATION N° : 2023-18**

**OBJET : SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS**

Le Conseil d'Administration,  
Après avoir délibéré,

APPROUVE

- de verser les subventions aux associations dont les montants sont ci-après présentés :

	Montants 2023
ACCES LOGEMENT	700,00 €
RESTAURANTS DU COEUR	335,00 €
SECOURS POPULAIRE	335,00 €
ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE	150,00 €
SECOURS CATHOLIQUE	150,00 €
EPICERIE SOCIALE AGUF (1 <sup>ère</sup> demande)	95,00 €
ADEPAPE (1 <sup>ère</sup> demande)	0 €
AFFIRMEE (1 <sup>ère</sup> demande)	0 €
PASS'TEMPS (1 <sup>ère</sup> demande)	50,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1815,00 €</b>

- Le montant de la dépense sera prélevé au compte 657-4 du Budget principal.

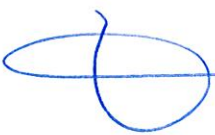
Votes : 14 pour / 0 contre / 0 abstention

Ainsi fait et délibéré, en l'Hôtel de Ville, les jours, mois et an susdits.  
Ont signé au registre tous les membres présents.

**Délibération Transmise à la Sous-préfecture le 19 décembre 2023.  
Publiée ou Notifiée le 19 décembre 2023.**

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité que le Présent acte est exécutoire.

**Pour extrait conforme,**

Secrétaire de séance	Le Président du C.C.A.S.
Nom du secrétaire désigné : BEC Emilie	Nom du Président : BAERT Michel
Signature : 	Signature : 